

4) Visite du Conseiller fédéral J.-P. Delamuraz en République populaire de Chine à la tête d'une importante délégation économique mixte (6 - 11 juillet 1992)

1. But du voyage et rencontres organisés.

Ce voyage avait pour but de relancer les relations économiques bilatérales et d'améliorer le cadre pour le développement entre les entreprises suisses et la Chine, qu'il s'agisse de commerce ou d'investissement. Alors que les principaux pays industrialisés ont déjà envoyé depuis 1989 plusieurs délégations au niveau ministériel, le moment était venu pour la Suisse de réaffirmer son intérêt et sa présence, la dernière mission économique suisse remontant à 1979. C'est pourquoi le Conseiller fédéral J.-P. Delamuraz (CFD) a dirigé une importante délégation mixte comprenant notamment l'Ambassadeur Nicolas Imboden, Délégué du Conseil fédéral aux accords commerciaux, et une trentaine de personnalités occupant des positions dirigeantes dans les principaux secteurs de l'économie, dont M. Pierre Borgeaud, Président du Vorort.

CFD eu l'occasion d'être reçu et de s'entretenir, accompagné de toute la délégation, avec:

- Le Premier Ministre Li Peng (l'entretien a duré 50 minutes, alors qu'il était prévu une visite de courtoisie d'une vingtaine de minutes)
- Le Ministre des relations économiques extérieures et du commerce Li Lanqing
- Le Vice-Premier Ministre Tian Jiyun
- Le Conseiller d'Etat et Gouverneur de la Banque populaire de Chine Li Guixian
- Le Ministre et Président de la Commission d'Etat pour la restructuration de l'économie Chen Jinhua.

CFD également eu un entretien avec Mme Deng Nan, fille de Deng Xiaoping et Vice-Présidente de la Commission d'Etat pour la science et la technologie.

2. Nécessité et chances du renforcement des relations économiques Chine-Suisse

Tous ces contacts ont permis de constater, et ceci en accord avec les interlocuteurs chinois, qu'il existait un énorme potentiel pour le développement des relations économiques sino-helvétiques, notamment dans les domaines de l'énergie, de l'agro-alimentaire et des machines. Le côté chinois a montré un vif intérêt à l'accroissement de la coopération, que ce soit pour les échanges de marchandises, et surtout pour les flux d'investissement et pour les transferts de technologies.

Les interlocuteurs ont tous souligné avec vigueur la nécessité d'ouverture de l'économie chinoise, tant vers l'extérieur que vers l'intérieur. Il apparaît clairement que pour les Autorités chinoises le mot d'ordre peut actuellement être synthétisé par les termes "changement" et "ouverture". Les intentions ainsi déclarées sont certes réjouissantes, mais leur concrétisation totale prendra du temps. Cependant, la voie vers les réformes et vers l'ouverture est maintenant tracée. Certaines mesures récentes comme la suppression des subventions à l'exportation, la délégation des pouvoirs dans le domaine du commerce





extérieur, la réduction des tarifs douaniers pour 225 produits ou encore la signature de l'accord de Berne sur la protection des brevets en sont des preuves tangibles.

CFD a eu l'occasion d'aborder, d'une part, des problèmes concrets (remise de neuf mémorandums) qui entravent les affaires des entreprises suisses, et d'autre part, des questions plus globales touchant l'établissement de conditions-cadre indispensables au développement des relations bilatérales. Sur le premier point, CFD a plus particulièrement mis l'accent sur des pratiques qui réduisent significativement l'accès en marché intérieur chinois pour les produits de consommation durables suisses. Il convient de citer, entre autres, les barrières tarifaires, la rigidité de la politique de fixation des prix et le système des licences d'importation. Sur le second point, CFD a particulièrement insisté sur l'absolue nécessité d'une plus grande transparence dans les lois et règlements. En effet, il a mis en exergue l'importance de la sécurité juridique et de la prévisibilité des règles du jeu pour les relations économiques bilatérales. A cet égard, la signature d'un accord sur la protection de la propriété intellectuelle, d'une importance fondamentale pour la non-discrimination de l'industrie chimique suisse, constitue un premier pas positif d'autant plus que sa conclusion n'était pas attendue si rapidement (la Suisse est le premier pays, après les Etats-Unis, à conclure un tel accord avec la Chine).

### 3. Réintégration de la Chine au GATT

Plusieurs interlocuteurs chinois ont fait part du voeu de leur pays de réintégrer le GATT aussi rapidement que possible. CFD a rappelé que la Suisse était favorable à la réintégration de la Chine dans son statut de partie contractante et qu'elle appuyait la poursuite des travaux du groupe de travail, dont la Présidence est assurée par l'Ambassadeur Girard, afin que celui-ci puisse mener son mandat à terme dans les meilleurs délais. CFD a toutefois indiqué qu'une telle réintégration impliquait le respect de toutes les obligations assorties au GATT. Concernant l'accession de Taiwan, le côté chinois a signifié clairement qu'il ne s'opposait pas fondamentalement à cette requête à la condition que la Chine soit réadmise auparavant et qu'un compromis puisse être trouvé sur l'appellation de Taiwan au GATT.

### 4. Droits de l'Homme

Concernant les droits de l'Homme, CFD a obtenu en marge des entretiens officiels une réponse des Autorités chinoises sur l'un des mémorandums (qui demandait des précisions sur la raison de l'incarcération, le lieu de détention et l'état de santé de six détenus) remis voici quelques mois. Même si le contenu de cette réponse n'est pas satisfaisant, le fait que le dialogue initié par la Suisse se poursuive est un signe positif. CFD a également insisté auprès de tous ses interlocuteurs, y compris le Premier Ministre Li Peng, sur le respect du droit non seulement dans le domaine économique, mais aussi dans tous les autres domaines. CFD a clairement et fermement signifié qu'il s'agissait d'un élément indispensable à l'établissement de rapports de confiance sans lesquels il ne saurait y avoir de véritable économie de marché ou de partenariat sur la base de l'intérêt mutuel.

### 5. Shanghai et la nécessité d'une représentation consulaire suisse

A l'occasion de cette mission, la délégation s'est également rendue à Shanghai où elle a pu vérifier l'impressionnant développement économique de cette ville. Shanghai, véritable pôle de croissance, est appelé à devenir le poumon économique de la Chine ainsi qu'un centre de production, de commerce, de services et de finances de l'Est asiatique. Un



entretien avec le maire de la ville Huang Ju a confirmé cette impression. A ce titre, il est indispensable pour renforcer la présence suisse à Shanghai d'y nommer - dans un premier temps - un agent consulaire honoraire. Il pourrait, le cas échéant, être choisi parmi les Suisses toujours plus nombreux qui travaillent sur place.

#### 6. En conclusion

Cette visite s'est déroulée à un moment opportun, car le développement économique de la Chine s'y décide. En effet, la deuxième année du plan quinquennal (91-95) correspond à une période charnière où les grandes orientations annoncées d'ouverture et de changement commencent à se concrétiser. Par ailleurs, la signature de l'accord sur la protection de la propriété intellectuelle constitue un résultat encourageant. Il reste à attendre maintenant la transformation dans les faits des intentions politiques déclarées unanimement par le gouvernement chinois, ce à quoi l'on peut croire car, sans que l'on puisse exclure quelques soubressauts temporaires, le point de non retour a été atteint. Cette ouverture économique sera-t-elle associée à une ouverture politique? Rien ne l'assure dans le court terme, cependant avec l'accroissement des échanges et de la présence étrangère l'évolution paraît inéluctable dans le moyen et le long terme.

De plus, la délégation helvétique a pu constater le respect confirmé et la confiance que les dirigeants chinois portent à la Suisse, second Etat à avoir reconnu la "Chine nouvelle" en 1950 déjà, et pionnière des activités étrangères dans l'Empire du Milieu (la société Schindler fut la première entreprise étrangère à conclure un joint-venture en Chine en 1980).